

CONDITIONS GENERALES

L'inscription à la section sports nature ou canoë-kayak implique l'acceptation des présentes conditions générales et notamment le respect des prérequis liés à la pratique des activités proposées (cf. code du sport).

- * Les pratiquants ne doivent présenter aucune contre-indication médicale aux activités pratiquées (sauf avis contraire) ; chaque participant autorise l'autorité compétente à faire pratiquer sur sa personne tout acte médical ou chirurgical d'urgence,
- * Les pratiquants sont âgés de 18 ans révolus.

1 - INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription s'effectue en remplissant le bulletin d'inscription. Cette inscription implique que l'ensemble des pratiquants et le représentant légal pour les mineurs ont pris connaissance des présentes conditions générales, et déclarent y souscrire. L'inscription ne devient définitive qu'à réception par la « Base Sports Nature » du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné des pièces nécessaires. Le solde doit être obligatoirement versé au début de l'animation.

2 - LES TARIFS PROPOSES comprennent :

Les activités sont assurées par des moniteurs diplômés d'Etat
Ils sont susceptibles de réajustement en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

3 - ANNULATION

Du fait de la « Base Sports Nature » : la « Base Sports Nature » peut annuler une animation pour des raisons de force majeure, ou tenant à la sécurité des participants, ou encore en cas d'insuffisance de participants.

Du fait du participant : toute annulation doit être adressée à l'attention de Mr le Maire par lettre recommandée. Dans ce cas un remboursement partielle ou total pourra être envisagé après étude de la demande.

4 - MODIFICATION DU FAIT DE LA BASE SPORTS NATURE

En cas de force majeure, dans l'intérêt des participants, ou pour assurer leur sécurité, la « Base Sports Nature » se réserve le droit de modifier les programmes proposés.

5 - RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de s'assurer pour les risques encourus en sa qualité.



ECOLE DE CANOE-KAYAK ET DE SPORTS NATURE

Bulletin d'inscription ADULTE

2024-2025

SPORTS NATURE et CANOE-KAYAK

Vous pourrez découvrir différentes activités : le kayak en eau calme et en eau-vive et le stand up paddle, l'escalade en salle l'hiver, le golf, la course d'orientation, le trail, le tir à l'arc et le VTT.

L'élaboration d'un déplacement, l'adaptation à différents milieux, la gestion des risques et les plaisirs liés à une pratique de pleine nature constitueront un fil rouge tout au long de l'année

Base Sports Nature

2, route de Paris
35510 CESSON SEVIGNE
TEL:02-99-83-52-00
base-sports-nature@ville-cesson-sevigne.fr



EQUIPEMENT À PRÉVOIR :

Kayak / Stand up paddle / Rafting :

Paire de chaussures fermées obligatoire, vêtements permettant la pratique des activités nautiques (une combinaison néoprène intégrale conseillée et un coupe vent...), une serviette de bain et un change complet.

Course d'orientation / Tir à l'arc :

Chaussures type tennis, un coupe-vent, tenue de sport.

Escalade / Golf :

Tenue de sport, coupe vent, chaussures d'escalade, de golf si possible ou baskets.

VTT :

Tenue de sport, coupe vent, gants et casque de vélo.

HORAIRES :

Les cours ont lieu en dehors des périodes de vacances scolaires et sont organisés en fonction du niveau de pratique.

Attention chaque cours est limité à 14 places.

	18h30-20h00
Mercredi	Sports nature
	Canoë-Kayak perfectionnement
Jeudi	Canoë-Kayak débutant

TARIFS :

Cesson nais : 231 €

Non-Cesson nais : 280 €

BULLETIN D'INSCRIPTION



PARTICIPANT (à partir de 18 ans)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. travail :

Mail valide et lisible (obligatoire) : _____@_____

Choix d'activité :

- Sports nature, mercredi
- Canoë-Kayak perfectionnement, mercredi
- Canoë-Kayak débutant, jeudi

IMAGE : J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile), la « Base Sports Nature » à utiliser mon image, prise lors d'activité à des fins d'informations, de promotions de la « Base Sports Nature » y compris sur le site internet de la ville et sur la page Facebook de la Base sports nature.

Je soussigné en mon propre nom atteste avoir pris connaissance des conditions générales et déclare les accepter.

Date :

Signature :

Attention l'inscription ne sera valide qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné de l'ensemble des documents ci-dessous :

- Une photocopie du brevet de natation de 25m, avec immersion,
- Le règlement par chèque bancaire (ordre: Régie recettes canoë-kayak),
- Certificat médical conseillé mais non obligatoire.